



PORTAIL FAMILLE L'ÎLE AUX ENFANTS

01/09/2025

PERISCOLAIRE	ACTIVITES	DELAI MINIMUM A RESPECTER POUR MODIFIER DES INSCRIPTIONS : AJOUT / SUPPRESSION	EXEMPLE	EN CAS DE DELAI NON RESPECTE (Inscription effective sur le portail et enfant absent)
	MIDI AVEC REPAS	2 JOURS OUVRES AVANT et <u>AVANT 7h</u>	Repas du jeudi midi, modifié au plus tard le mardi avant 7h. Repas du lundi, modifié au plus tard le jeudi matin avant 7h	FACTURATION DU REPAS ET DES HEURES DE GARDE
	MATIN	1 JOUR OUVRE AVANT et <u>AVANT 18H</u>	Pour le mardi matin, modifier au plus tard le lundi soir avant 18h.	Totalité des Inscriptions faites sur le portail facturées
	SOIR	1 JOUR OUVRE AVANT et <u>AVANT 18H</u>	Pour le lundi soir, modifier au plus tard le vendredi précédent avant 18h.	Totalité des Inscriptions faites sur le portail facturées
EXTRASCOLAIRE	ACTIVITES	DELAI MINIMUM A RESPECTER POUR MODIFIER DES INSCRIPTIONS : AJOUT / SUPPRESSION	EXEMPLE	EN CAS DE DELAI NON RESPECTE (Inscription effective sur le portail et enfant absent)
	MERCREDI JOURNEE AVEC REPAS	AJOUT : <u>lundi précédent AVANT 7h</u>		JOURNEE ET REPAS FACTURES
		SUPPRESSION : <u>VENDREDI</u> DE LA SEMAINE PRECEDENTE <u>avant 7h.</u>		JOURNEE ET REPAS FACTURES
	VACANCES JOURNEE AVEC REPAS	AJOUT : 1 jour ouvré avant et avant 7h si place disponible.		JOURNEE ET REPAS FACTURES
		SUPPRESSION : avant le mardi de la semaine précédant le premier jour de la période complète des vacances soit : - Vac. Automne : avant mardi 14/10/2025 pour la période du 20 au 31/10/2025. - Vac février : avant mardi 03/02/2026 pour la période du 9 au 20/02/2026. - Vac de printemps : avant mardi 01/04/2026 pour la période du 6 au 19/04/2026 - Vac été : avant mardi 1^{er} juillet pour la période du 6 juillet au 31 aout 2026.	Ex : vac de la Toussaint 2025, ajout possible jusqu'au lundi 13/10/2025 à minuit.	JOURNEE ET REPAS FACTURES
	JOURS FERIES AVEC REPAS	AJOUT : 1 jour ouvré avant et avant 7h si place disponible.	Ex : mardi 11/11/2025, ajout possible jusqu'au lundi 10/11/2025 avant 7h.	JOURNEE ET REPAS FACTURES
		SUPPRESSION : <u>4 JOURS</u> ouvrés AVANT.	Ex : mardi 11/11/2025, suppression possible jusqu'au mercredi 05/11/2025 minuit.	JOURNEE ET REPAS FACTURES